

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 956
VENDREDI 11 MAI 2012

Dispensé de timbrage BREST CTC

Ce soir, il n'y a qu'une France

A Tulle, le 6 mai, François Hollande s'est adressé aux Français.

« Je mesure l'honneur qui m'est fait et la tâche qui m'attend. Devant vous, je m'engage à servir mon pays avec le dévouement et l'exemplarité que requiert cette fonction. J'en sais les exigences et j'adresse un salut républicain à Nicolas Sarkozy qui a dirigé la France pendant cinq ans et qui mérite, à ce titre, tout notre respect.

Beaucoup attendaient ce moment depuis de longues années. D'autres, plus jeunes, ne l'avaient jamais connu. Certains avaient eu tant de déceptions, les mêmes tant de souvenirs cruels. Je suis fier d'avoir été capable de redonner espoir. (...) Le changement que je vous propose doit être à la hauteur de la France. Il commence maintenant. Aux électeurs, et ils sont nombreux, qui ne m'ont pas accordé leurs suffrages, qu'ils sachent bien que je respecte leurs convictions et que je serai le président de tous.

Ce soir, il n'y a pas deux France qui se font face. Il n'y a qu'une seule France, qu'une seule Nation, réunie dans le même destin. Chacune et chacun en France, dans la République, sera traité à égalité de droits et de devoirs. Aucun enfant de la République ne sera laissé de côté, abandonné, relégué, discriminé. Et la promesse de la réussite sera honorée pour l'accomplissement pour chacun, pour sa vie et pour son destin personnel. Trop de fractures, trop de blessures, trop de ruptures, trop de coupures ont pu séparer nos concitoyens. C'en est fini !

Le premier devoir du président de la République, c'est de rassembler et d'associer chaque citoyen à l'action commune pour relever les défis qui nous attendent. Le redressement, d'abord, de notre production pour sortir notre pays de la crise. La réduction de nos déficits pour maîtriser la dette. La préservation de notre modèle social pour assurer à tous le même accès aux services publics. L'égalité entre nos territoires. Je pense aux quartiers de nos villes et aux départements ruraux. La priorité éducative, l'école de la République qui sera mon engagement. L'exigence environnementale, la transition écologique que nous devons accomplir. La réorientation de l'Europe pour l'emploi, pour la croissance, pour l'avenir.

(...)



« Je suis au service de la France »

Désormais, je suis au service de la France. Et je suis mobilisé, dès à présent, pour réussir le changement. Telle est ma mission, tel est mon devoir : servir ! Servir la République, servir la France, servir au-delà de nous-mêmes, servir les causes, les valeurs que dans cette élection j'ai portées et qui auront à être entendues ici en France et partout, en Europe et dans le monde. »

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 10/05/2012



Campagne de
François Hollande
dans le Finistère



Trois mois de campagne
présidentielle en images,
dans ce numéro spécial.



Cohérence

Les Français ont approuvé le projet défendu par François Hollande. Maintenant le président de la République a besoin d'une majorité, à l'Assemblée Nationale pour mettre en œuvre son programme. C'est la logique de la V^e République.

Il est tout de même surprenant d'entendre des dirigeants de l'UMP, se réclamant du gaullisme faire campagne sur le thème : « Il ne faut pas laisser tous les pouvoirs à la gauche », car cela revient tout simplement à défendre la cohabitation. Après avoir martelé, sans arrêt pendant la campagne présidentielle, qu'il fallait en particulier en période de crise, un capitaine pour mener le pays, les candidats UMP aux Législatives vont devoir, en quelques semaines, expliquer qu'il faut brider la capacité d'action de François Hollande. Mais les électeurs ne seront pas dupes de ces incohérences.

PS29

Campagne de François Hollande dans le Finistère



Landerneau, le 13 avril



Châteaulin, le 31 mars



Quimperlé, le 1er avril



Quimper, le 1er avril



Landerneau, le 13 avril



Douarnenez, le 16 mars



Brest, le 30 janvier



Quimper, le 1er avril



Landerneau, le 2 avril



Rennes, le 4 avril



Quimper, le 23 avril



St-Pol-de-Léon, le 5 avril



Brest, le 17 avril



Moëlan-sur-Mer, le 20 avril



Port-Launay, le 20 avril



Moëlan-sur-Mer, le 20 avril



Châteaulin, le 31 mars



Pont-l'Abbé, le 2 mars



Rennes, le 4 avril



Quimper, le 1er avril



le 22 avril



Santec, le 10 février



Châteaulin, le 31 mars



Moëlan-sur-Mer, le 20 avril



le 3 mars



Brest, le 29 mars



Tracts du second tour



Brest, le 26 mars



Quimper, le 10 avril



Rennes, le 4 avril



Service d'ordre, le 30 janvier



Bellevue, le 27 mars



Brest, le 16 mars



Le Relecq-Kerhuon, le 17 avril



y, le 14 avril



Brest, le 4 janvier



Landivisiau, le 1er mars



le 10 avril



St-Renan, le 21 mars



Quimper, le 10 avril

Agenda

12 mai

10h00 à 12h00 :

Assemblée générale de la 8^e circonscription, salle Jean Moulin à Bannalec.

10 juin

8h00 à 18h00 : Premier tour des élections législatives.

17 juin

8h00 à 18h00 : Second tour des élections législatives.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 956 - Vendredi 11 mai 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Résultats du 2^e tour dans le Finistère



Inscrits : 676 503
Votants : 571 728
Blancs et nuls : 29 309
Exprimés : 542 419
- François Hollande 319 304 soit 58,87 %
- Nicolas Sarkozy 223 115 soit 41,13 %

Dans la 1^{ère} circonscription :

- François Hollande 59,2 %
- Nicolas Sarkozy 40,78 %

Dans la 2^e circonscription :

- François Hollande 62,7 %
- Nicolas Sarkozy 37,30 %

Dans la 3^e circonscription :

- François Hollande 55,88 %
- Nicolas Sarkozy 45,22 %

Dans la 4^e circonscription :

- François Hollande 60,71 %
- Nicolas Sarkozy 39,29 %

Dans la 5^e circonscription :

- François Hollande 55,38 %
- Nicolas Sarkozy 44,62 %

Dans la 6^e circonscription :

- François Hollande 59,26 %
- Nicolas Sarkozy 40,74 %

Dans la 7^e circonscription :

- François Hollande 58,95 %
- Nicolas Sarkozy 41,05 %

Dans la 8^e circonscription :

- François Hollande 59,79 %
- Nicolas Sarkozy 40,21 %

1,2 million d'euros pour faciliter l'accès aux logements temporaires



Pour les jeunes, apprentis, stagiaires, travailleurs saisonniers ou intérimaires, trouver un logement pour quelques semaines ou quelques mois relève souvent du parcours du combattant.

Pour remédier à ce manque d'hébergements adaptés aux jeunes et aux travailleurs mobiles, la Région Bretagne vient de lancer, pour la deuxième année, un appel à projets.

La Région souhaite ainsi contribuer à développer l'offre de logements de qualité répondant aux besoins spécifiques des jeunes. En s'appuyant sur plusieurs critères, elle accordera des aides pouvant atteindre 8 000 euros par logement ou chambre aux maîtres d'ouvrage qui déposeront un dossier avant le 1^{er} juillet. Cette année, la Région a réservé une enveloppe de 1,2 million d'euros à cette opération.

Au-delà de critères tels que la réponse à un besoin du territoire, la qualité environnementale, le mode de gestion, la multifonctionnalité d'occupation..., la Région est également sensible aux

services proposés, à moindre coût, pour répondre aux besoins des jeunes et à leur mode de vie en terme de confort et d'accès à Internet.

Les travaux de construction, réhabilitation ou transformation d'usage, les opérations d'acquisition-amélioration ; pour des logements individuels ou collectifs, des structures d'hébergement et des résidences collectives ou éclatées sont éligibles à cet appel.

Les projets portés par des maîtres d'ouvrage publics ou privés : collectivités territoriales, EPCI, structures associatives, coopératives ou organismes à but non lucratif, organismes HLM, SEM de construction rentrent dans le cadre de cet appel. En revanche, les opérations portées par des particuliers ne sont pas éligibles.

Annonces légalles & judiciaires

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact.peters@bpmconseils.fr

IRIS RFID

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 324,30 euros
porté à 125 694,50 euros
Siège social : 295, avenue Alexis de Rochon
29280 PLOUZANÉ
499 493 385 RCS BREST

Aux termes des décisions du Président en date du 26 avril 2012, le capital social a été augmenté d'un montant de 4 999,80 euros, par émission de 49 998 actions nouvelles de numéraire et porté de 100 324,30 euros à 105 324,10 euros.

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 avril 2012, le capital social a été augmenté d'un montant de 20 370,40 euros par émission de 203 704 actions nouvelles de numéraire et porté de 105 324,10 euros à 125 694,50 euros.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis,
Le Président.

Par acte sous seing privé en date du 22 mars 2012, il a été constitué une société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AZIZ ET VIGEN.

Objet social : Exercice de la profession alimentation générale, vente de boissons à emporter, activité complémentaire, importation, exportation.

Siège social : 143, rue Jean-Jaurès - 29200 BREST.

Capital : 1 000 euros.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur KAROUI 2, rue Général Baratier - 29200 BREST et Monsieur BOSSAYEV 36, rue de Maleyssié - 29200 BREST.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

SCI DES QUATRE VENTS

Société Civile Immobilière au capital de 59 455,12 euros, ayant son siège social à LANMEUR (29620) Les Quatre Vents, immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 320 575 897.

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17 avril 2012, Monsieur Hervé Jean Marie LE JEANNE, né à PABU (22) le 31 juillet 1954, demeurant à LOCQUEMEAU (22) 5, Hent Kerouguel et Madame Laurence Valérie SEMAINE, épouse MEYER, née à TROYES (10) le 13 mai 1963, demeurant à PLOUGONVEN (29) 47, Justiçou,

ont été nommés en qualité de gérants en remplacement de Monsieur Jean LE LAY, à compter du 17 avril 2012.

Pour avis,
Le Gérant.

EARL MAGUEUR LEVEN

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital social de 62 107,73 euros
Siège social : Kerveur
29217 PLOUGONVELIN
RCS BREST 320 077 126

MODIFICATIONS

D'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date à PLOUGONVELIN du 1^{er} mai 2012, il résulte ce qui suit :

- Monsieur Nicolas MAGUEUR, demeurant 6, rue Georges Leygues - 29200 BREST est agréé en qualité de nouveau gérant de la société avec Madame Simone LEVEN épouse MAGUEUR demeurant à Kerveur - 29217 PLOUGONVELIN.

Pour avis,
Les Gérants.